

Direction Générale des Douanes



NOTE DE SERVICE N° 219 /DGD/ DU 29 JAN 2015
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Cessation d'activité.

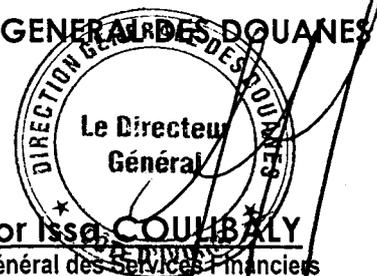
Réf. : Courrier DLH du 29 décembre 2014.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du service que, conformément à la correspondance visée en référence, la société **DLH Côte d'Ivoire S.A., 01 BP 2648 Abidjan 01**, compte contribuable **0102177 E**, a cessé définitivement toutes ses activités commerciales en Côte d'Ivoire depuis le **31 Décembre 2014**, et ce, par décision de son Conseil d'Administration.

Un liquidateur, en la personne de Monsieur **TANO H N'GUETTA Jean Pierre**, a été nommé pour une période de six (06) mois renouvelable, à compter du 1^{er} janvier 2015, pour liquider les affaires courantes et contentieuses.

J'invite tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de cette situation.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES



Col. Major Issa COULIBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National